

## Soutien par le biais de fonds d'investissements

### Intervenant :

**GROUPE ILP, fonds d'investissement de proximité, intervient en Région Grand-Est. Il a vocation de développer et de renforcer les fonds propres des startups comme des PME, dans tous les secteurs d'activités.**

### Format digital - Modalités :

- S'inscrire via le lien ci-dessous
- Transmettre au PLAB Grand-Est une présentation succincte de votre projet
- Analyse de chaque dossier et vérification de son éligibilité par le Groupe ILP
- Si dossier éligible, projet engagé avec le Groupe ILP qui va travailler avec vous, sur sa mise en œuvre. Un passage en commission validera ou non les modalités d'intervention
- Travaux garantis confidentiels et personnalisés

### Coût :

- Gratuit
- Seules, les prestations autres que celles décrites dans cette action, commandées par l'entreprise, lui seront facturées par le Groupe ILP.

### Inscriptions :

Via le lien ci-contre, sans date butoir

### Rappel :

L'adhésion au PLAB Grand Est est requise pour participer à ses actions et profiter de ses services.

**JE M'INSCRIS**

### ■ Contexte :

La crise sanitaire et économique que nous traversons actuellement impacte les entreprises du secteur de l'ameublement, de l'aménagement et de la décoration, dans leurs projets de développement et met certaines d'entre elles en difficultés. Afin de les soutenir dans cette période difficile, le PLAB Grand Est s'est rapproché du Groupe ILP, structure régionale qui propose des solutions de financement complémentaires à celles mises en place par l'Etat et les collectivités.

### ■ Objectifs :

- Pouvoir disposer de fonds et de conseils pour la réalisation de votre projet de développement ou pour le soutien de votre projet actuel
- Bénéficier d'un accompagnement à la recherche de solutions alternatives, au cas où votre projet ne rentre pas dans les critères d'éligibilité des fonds

### ■ Quel fonds d'investissement appeler et leurs critères d'éligibilité ?

- Fonds innovation : Aide les jeunes entreprises à réaliser leurs projets de développement
  - Ticket minimum de 150K€ de fonds propres
  - Absence de fonds propres négatifs
  - Financement du projet qui n'excède pas 500K€
- Fonds accélération : Aide les entreprises dans leurs projets de croissance organique (ex : financement du BFR, recrutements,...)
  - Ticket minimum de 150K€ de fonds propres
  - Absence de fonds propres négatifs
  - Financement qui n'excède pas 2M€
- Fonds croissance : Aide les entreprises avec ancienneté à poursuivre leur développement
  - Ticket minimum de 150K€ de fonds propres
  - Absence de fonds propres négatifs
  - Financement qui n'excède pas 2M€
- Fonds rebond : Aide les entreprises en difficultés, suite à la crise de la COVID-19
  - CA minimum de 3M€
  - Entreprise d'une vingtaine de salariés, minimum
  - Ne pas avoir eu des difficultés financières avant la crise sanitaire
- Fonds transmission : Aide les repreneurs à financer leur projet de rachat d'entreprise
  - Critères à définir avec le Groupe ILP

Nous espérons que cette action collective répondra à vos attentes et comptons sur votre participation.

N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations : 03 29 94 01 03 & [contact@plab.org](mailto:contact@plab.org)